

# SYSTEME DES MODALITÉS VERBALES DANS LE PARLER ACADIEN DU SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Louise Péronnet  
Université de Moncton

## RÉSUMÉ

*Cet article a pour but d'analyser le fonctionnement des modalités verbales de l'aspect et de la voix<sup>1</sup> dans le parler acadien traditionnel du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ces modalités, particulièrement en ce qui concerne les auxiliaires avoir et être, ont déjà fait l'objet de plusieurs études, portant non seulement sur les parlers acadiens, mais sur les parlers régionaux français en général. Nous reprenons le même sujet, non seulement pour y ajouter un nouveau corpus, mais surtout pour proposer un modèle théorique qui soit capable d'expliquer le système de fonctionnement de ces modalités à la fois dans le parler décrit et en français standard.*

## PREMIÈRE PARTIE            CLASSES DE L'ASPECT ET DE LA VOIX

### INTRODUCTION

Tout syntagme verbal est composé de plusieurs monèmes verbaux. Malgré les amalgames, qui rendent difficile, voire impossible, l'identification de certains monèmes verbaux, il importe de bien faire la distinction, du moins théoriquement, entre la catégorie des déterminations personnelles et celle des modalités verbales. Selon Martinet (1979: 102), cette dernière catégorie comprend cinq classes différentes: le temps, le mode, l'aspect, la voix et la vision. Ce classement correspond à celui des grammaires traditionnelles, sauf pour la cinquième modalité, appelée *vision*, qui résulte d'une analyse différente du conditionnel et de l'emploi de certaines formes temporelles. Quant à la modalité de l'aspect, qui dans les descriptions grammaticales classiques reste souvent une notion abstraite et controversée, elle prend avec ce classement une nouvelle importance en acquérant le statut d'opposition pertinente et systématique, au même titre que les autres modalités, le temps, le mode et la voix.

La terminologie grammaticale utilisée dans cette étude provient essentiellement de la *Grammaire fonctionnelle du français* de Martinet (1979: 102-131). Peu de place est accordée aux définitions qu'il nous a paru inutile de rappeler de façon systématique. Il y a confrontation avec d'autres grammaires (notamment celles de Dubois, Mahmoudian et Robert Martin), lorsqu'il y a controverse, par exemple autour des notions d'aspect et de voix, ainsi que dans l'appréhension du rôle des auxiliaires *avoir* et *être*.

---

1. Les autres modalités verbales, le temps, le mode et la vision, feront l'objet d'un autre article. Cette étude en deux parties sur les modalités verbales fait suite à une première publication portant sur les conjugaisons verbales du même parler, qui vient de paraître dans le numéro précédent de cette revue (Péronnet 1990: 81-115). Les trois articles forment un ensemble décrivant les éléments verbaux de ce parler; les éléments nominaux font par ailleurs l'objet d'une description détaillée (Péronnet 1989).

Dans le parler acadien décrit, on retrouve sensiblement les mêmes modalités verbales qu'en français standard. Les deux principaux écarts sont les suivants: une distribution différente des auxiliaires *avoir* et *être*, et l'emploi du temps passé à l'intérieur du mode subjonctif. Il existe en outre de nombreux écarts de type morphologique.

Vu la complexité du rôle que jouent les auxiliaires *avoir* et *être* dans la langue française, il nous a paru nécessaire de faire une analyse approfondie de ces deux formes avant de procéder à la description des écarts dans le parler décrit. La description des modalités verbales de l'aspect et de la voix est donc précédée d'une étude théorique des auxiliaires *avoir* et *être*, qui aide à déterminer dans quelle catégorie il y a lieu de classer ces marques formelles. Cette analyse préalable occupe une place importante, ce qui explique que l'étude des modalités verbales soit faite en deux temps (Voir note 1).

Le corpus est constitué de textes oraux, principalement des contes et légendes, recueillis auprès de sept informateurs (Inf), au moyen d'entrevues mettant en présence un enquêteur et un seul informateur à la fois. Au total, le corpus comprend environ 75,000 mots. Les sept informateurs sont originaires de la même région acadienne, le sud-est du Nouveau-Brunswick, et ils appartiennent tous au même groupe d'âge, la génération des 60 ans et plus. Ils répondent aux trois critères suivants, ce qui les rend représentatifs du parler acadien traditionnel de leur région: ils sont natifs de leurs villages respectifs, ont effectué un minimum de déplacements au cours de leur vie et ont eu peu de contact avec la langue anglaise.

Dans cet article, contrairement aux études mentionnées plus tôt, les exemples sont transcrits selon les règles de l'orthographe traditionnelle et non au moyen de symboles phonétiques. Ce choix a été motivé par le point de vue plus théorique adopté pour l'étude du fonctionnement des auxiliaires *avoir* et *être*.

## 1. LES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE

Dans son ouvrage *Temps et aspect* (1971: 57-70), le linguiste Robert Martin étudie en détail le fonctionnement des auxiliaires *avoir* et *être* et en particulier leur distribution avec les divers types de verbes. Ce classement tient compte de la distinction entre les verbes intransitifs perfectifs (peut être déclaré de tendance perfective un procès qui aboutit à un état résultant), du type *sortir*, *rentrer*, *arriver* qui se conjuguent avec *être* en français standard et les verbes intransitifs imperfectifs du type *marcher*, *courir* qui se conjuguent avec *avoir*. En français standard, seuls quelques rares verbes se conjuguent tantôt avec *être* tantôt avec *avoir*, dont *passer*, *disparaître*, *paraître*. Selon l'analyse de Martin, l'auxiliaire *être* est avant tout un inverseur de voix. Il fait passer de la voix active à la voix passive. Lorsqu'il est utilisé avec les verbes actifs, c'est en tant que l'action de ces verbes est outrepassée et le sujet engagé dans l'état qui en résulte. Par exemple dans *il s'est évanoui*, il s'agirait déjà de l'expression de la passivité, mais à une étape pour ainsi dire annonciatrice, et qui se distingue de l'étape suivante, le résultatif (ou passif d'état) *il est évanoui*. L'auteur parle alors de voix moyenne (Martin 1971: 64) qui serait une phase intermédiaire entre la voix active et la voix passive. Dans *il s'est évanoui*, l'action est encore envisagée même si elle est accomplie, alors que dans *il est évanoui*, ce n'est plus l'action mais son résultat qui est exprimée. De même, *il est sorti* (du bureau à midi) exprime l'action accomplie et *il est sorti* exprime le résultatif.

Ce dernier exemple d'opposition n'est pas mentionné dans le tableau de Martin (1971: 69); c'est nous qui l'ajoutons. C'est pourquoi il apparaît entre parenthèses dans le tableau 1A ci-dessous. A notre avis, cet exemple a sa place à côté de celui des verbes pronominaux. L'application de ce modèle au parler décrit (voir le tableau 1B) permet de faire la nuance entre les deux emplois marqués par l'opposition des auxiliaires *avoir* et *être*: *il a sorti* (de son bureau

à midi) et *il est sorti*. En français standard, les deux emplois sont difficiles à discerner, puisqu'ils se confondent dans une seule et même forme verbale, *il est sorti*.

<b>AVOIR</b>	signifie l'aspect de l'accompli	verbes intransitifs imperfectifs ex. <i>il a marché</i>
		verbes transitifs perfectifs ou imperfectifs ex. <i>il l'a trouvé</i> <i>il l'a poursuivi</i>
<b>ÊTRE</b>	signifie le passif d'action	verbes transitifs perfectifs ou imperfectifs ex. <i>il est poursuivi</i> <i>il est restauré (par)</i>
		verbes intransitifs perfectifs ex. <i>il est sorti</i>
	signifie le passif d'état (ou le résultatif)	verbes transitifs perfectifs ex. <i>il est restauré</i>
		verbes pronominaux perfectifs ex. <i>il est évanoui</i>
signifie l'accompli	verbes pronominaux ex. <i>il s'est évanoui</i>	
	(verbes intransitifs perfectifs ex. <i>il est sorti</i> )	

**TABLEAU 1A.**  
**EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE EN FRANÇAIS STANDARD.**  
(Ce tableau reprend à quelques détails près celui de Martin 1971: 69).

C'est à partir de la voix moyenne dont parle Martin, c'est-à-dire mi-active mi-passive, qu'on peut chercher à expliquer l'écart qui existe entre le français standard et le parler décrit dans l'utilisation des auxiliaires *avoir* et *être*. En français standard, la voix moyenne est passive puisque c'est l'auxiliaire *être* qui en est la marque comme nous venons de le voir avec les exemples des verbes intransitifs perfectifs et des verbes pronominaux. Dans le parler décrit, cette voix moyenne se confond avec la voix active puisque tous les verbes (à une exception près: voir le verbe *mourir* ci-dessous) se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* aux temps composés, y compris:

- les verbes intransitifs perfectifs;      exemple:      *il a sorti* (du bureau à midi)
- les verbes pronominaux;                    exemple:      *il s'a évanoui*

L'auxiliaire *être* ne marque que:

- le passif d'état (ou le résultatif);      exemple:      *il est sorti*
- le passif d'action;                            exemple:      *il est poursuivi.*

Le tableau 1B illustre bien la distribution systématique des auxiliares *avoir* et *être* dans le parler acadien décrit: *avoir* pour les formes composées actives; *être* pour les formes composées passives. (Afin de mieux voir les écarts d'emploi des auxiliaires, les exemples du tableau 1B sont les mêmes que ceux du tableau 1A et non des exemples tirés du corpus. En outre, les catégories qui se déplacent d'un tableau à l'autre sont noircies).

<b>AVOIR</b>	signifie l'aspect de l'accompli	verbes intransitifs imperfectifs ex. <i>il a marché</i>
		verbes transitifs perfectifs ou imperfectifs ex. <i>il l'a trouvé, il l'a poursuivi</i>
	signifie l'accompli	verbes pronominaux ex. <i>il s'a évanoui</i>
		(verbes intransitifs perfectifs ex. <i>il a sorti</i> )
<b>ETRE</b>	signifie le passif d'action	verbes transitifs perfectifs ou imperfectifs ex. <i>il est poursuivi</i> <i>il est restauré (par)</i>
	signifie le passif d'état (ou le résultatif)	verbes intransitifs perfectifs ex. <i>il est sorti</i>
		verbes transitifs perfectifs ex. <i>il est restauré</i>
		verbes pronominaux perfectifs ex. <i>il est évanoui</i>

**TABLEAU 1B.**  
**EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE DANS LE PARLER DÉCRIT**

### 1.1 LES VERBES INTRANSITIFS PERFECTIFS

Dans le tableau 2 qui suit, toutes les occurrences des verbes intransitifs perfectifs qui apparaissent dans le corpus ont été relevées et classées selon leur emploi, soit comme accompli, soit comme résultatif. Les occurrences avec *avoir* sont toutes des écarts par rapport au français standard.

L'auxiliaire *avoir* est utilisé pour former les temps composés de l'accompli, dans tous les cas, sauf celui du verbe *mourir* qui est conjugué avec l'auxiliaire *être* dans 7 occurrences sur 9 des emplois de l'accompli. On peut expliquer cette exception par le fait que la forme du participe passé de *mourir* soit la seule à varier (*mort/mouri*) selon que le verbe est conjugué avec *être* ou *avoir*.

	ETRE		AVOIR
	accompli	résultatif	accompli
arriver	00	00	42
descendre	00	00	03
mourir	07	15	02
partir	00	22	12
passer	00	01	08
rentrer	00	03	08
sortir	00	06	12
tomber	00	00	09
venir	00	17	39

**TABLEAU 2.**  
**OCCURRENCES D'EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE AVEC LES VERBES INTRANSITIFS PERFECTIFS DANS LE PARLER ACADIEN.**

Exemples de cette variation tirés du corpus:

(1) verbe *mourir*

avec *avoir*

- a. J'ai *mouri*, je passais soixante-ans. (Inf 3)
- b. Le mal a passé, pis la dent *a mouri*. (Inf 1)

avec *être*

- c. Quand qu'il *est mort*, il a dit, qu'i faisions comme moi. (Inf 6)
- d. Bétôt, alle *est morte*. (Inf 7)

Pour tous les autres verbes, la forme du participe reste la même, que le verbe soit conjugué avec *être* ou *avoir*. Exemples du corpus avec le verbe *sortir*:

(2) verbe *sortir*

avec *avoir* :

- a. Alle *a sorti*, alle a été trouver le capitaine. (Inf 4)
- b. I *ont sorti*, tous les quatre. (Inf 7)

avec *être* :

- c. Tout *est sorti*, le vin, le moonshine, les poutines à trou. (Inf 4)
- d. I la ouyait pas, alle *était sortie*. (Inf 6)

D'après le tableau 2, on constate que dans le corpus trois verbes sur neuf sont toujours employés avec *avoir* et signifient toujours l'accompli. L'un des trois, *descendre*, n'apparaît que trois fois et ne peut donc pas être analysé. Les deux autres, *arriver* et *tomber*, ont des taux de fréquence suffisamment élevés pour qu'on puisse chercher une règle de fonctionnement. Dans les

deux cas, l'absence d'occurrence avec *être* semble provenir du lexique. L'hypothèse est la suivante: pour exprimer le résultatif de ces deux verbes, les locuteurs ont recours à un autre lexème verbal, par exemple *il est venu* à la place de *il est arrivé*; et *il est là* ou *il est à terre* à la place de *il est tombé*. Exemples du corpus confirmant cette hypothèse:

- (3) emploi de *venir* pour exprimer le résultatif de *arriver*
- a. Le temps *était venu*, fallait qu'a décolle. (Inf 3)
  - b. Un an et un jour *était venu*. (Inf 1)
  - c. Lorsque la mer *est venue* près de la levée, qu'a commence à la miner, on est obligé de faire un redans. (Inf 5)

Cet emploi de *venir* pour exprimer le résultatif de *arriver* n'empêche pas d'utiliser aussi *venir* dans son sens standard, à la fois avec *être* et *avoir*. (Dans le tableau, les deux sens n'ont pas été distingués). Exemples:

- (4) verbe *venir* (sens standard)
- avec *avoir*
- a. I ont *venu*, pis i ont tout emporté. (Inf 7)
  - b. J'*avais venu* pour de l'ouvrage. (Inf 1)
  - c. J'*ai venu* pour te sauver. (Inf 6)
- avec *être*
- d. Le vieux djâbe lui-même *était venu* pour le qu'ri (quérir). (Inf 3)
  - e. Il a dit que les princes *étaient venus* de tous les pays. (Inf 4)

On remarque que le verbe *entrer* ne fait pas partie de la liste des verbes intransitifs perfectifs relevés dans le corpus. En effet, dans le parler décrit, *entrer* est toujours utilisé sous la forme *rentrer*, qui recouvre les deux sens. La règle d'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* est la même que pour les autres verbes intransitifs perfectifs. Exemples:

- (5) verbe *rentrer*
- a. I a *rentré* pis i s'a assis. (Inf 7)
  - b. Quantt qu'on *sera rentré*, je vas te dire quoi c'est faire. (Inf 2)

Comme l'illustrent bien le tableau 2, ainsi que les exemples cités, l'emploi de l'auxiliaire *avoir* pour former les temps composés des verbes intransitifs perfectifs est donc une règle dans le parler acadien décrit. Cette règle n'est transgressée que dans le cas du verbe *mourir*, sans doute pour une raison formelle, à savoir la variation du participe passé *mouri/mort*, comme nous venons de le voir dans (1). Sauf cette exception, l'auxiliaire *être* n'est donc jamais utilisé pour former le parfait des verbes intransitifs perfectifs et reste entièrement disponible pour marquer la passivité, soit le passif d'état (le résultatif), soit le passif d'action, selon les divers types de verbes (voir les tableaux 1A et 1B).

## 1.2 LES VERBES PRONOMINAUX

Dans le parler acadien décrit, le parfait des verbes pronominaux se construit toujours avec l'auxiliaire *avoir*. Dans le corpus étudié ici, on relève 103 occurrences du parfait pour 38 verbes pronominaux différents. Toutes ces occurrences, sans exceptions, sont construites avec

l'auxiliaire *avoir*. Voici quelques exemples tirés du corpus parmi les verbes les plus courants, *se mettre*, *s'apercevoir*, *se lever*, *s'asseoir* :

- (6) a. I s'a mis ça su la tête. (Inf 2)  
 b. I s'avont mis à table. (Inf 1)  
 c. Les autres s'aviont pas aparçu de rien. (Inf 3)  
 d. Quand que la vieille s'a levé, le gars était parti. (Inf 7)  
 e. Ses deux frères s'avont assis. (Inf 1)

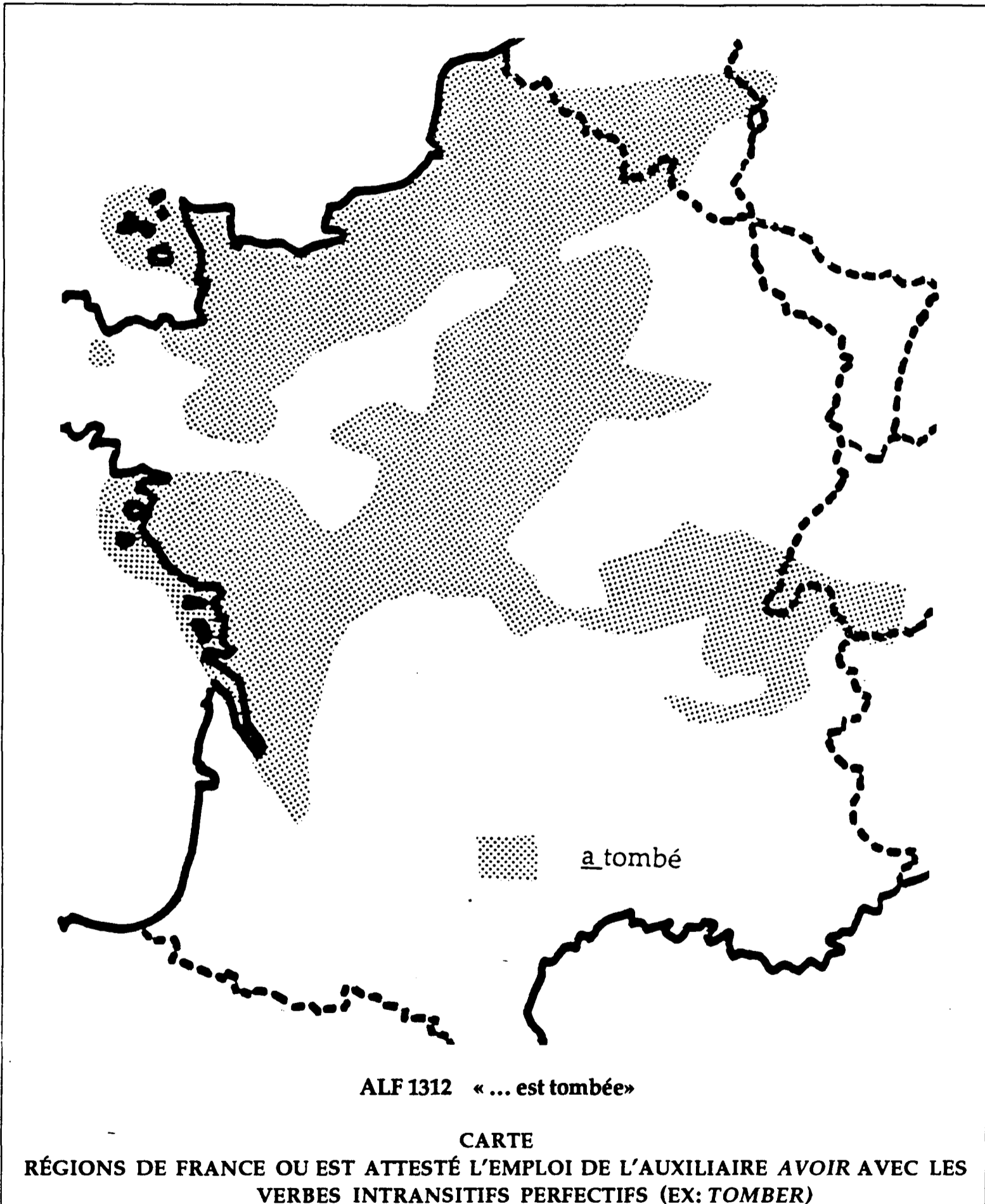
Dans le corpus, l'auxiliaire *être* n'est jamais utilisé avec la forme pronominale, dont les temps composés expriment toujours l'accompli; cependant, les verbes réfléchis, par exemple *s'asseoir*, *s'habiller*, peuvent exprimer le passif d'état (le résultatif); à ce moment-là, la forme pronominale disparaît et c'est l'auxiliaire *être* qui est utilisé, par exemple dans *il était assis*, *i étiont ben habillés*.

On constate donc que, règle générale, dans le parler décrit, les auxiliaires *avoir* et *être* ont chacun une fonction bien définie: *avoir* exprime l'accompli et *être* exprime la passivité. (Il faut préciser que la voix passive au sens traditionnel est un champ plus restreint que la passivité décrite par Martin, qui comprend non seulement le passif d'action mais aussi la passif d'état - voir le tableau 1A ci-dessus). En français standard, ces fonctions ne sont pas aussi nettes, puisque l'auxiliaire *être* peut aussi exprimer l'accompli, avec les verbes intransitifs perfectifs du type *sortir*, *entrer*, etc. Dans le parler décrit, l'auxiliaire *être* n'est jamais en distribution complémentaire avec *avoir*. Il ne sert jamais à former les temps composés, c'est-à-dire le parfait; même à la voix passive, l'auxiliaire *avoir* est nécessaire pour former les temps composés, par exemple dans *il a été mangé*. Est-il besoin de rappeler que la forme passive *il est mangé* est l'expression du présent et non du passé composé? Cette analyse est à la fois celle de la grammaire traditionnelle et celle de la grande majorité des linguistes contemporains (sauf Dubois qui fait une toute autre analyse dans sa *Grammaire structurale du français - le verbe* (1967: 176-180)).

Pour l'essentiel, les auxiliaires *avoir* et *être* remplissent des fonctions différentes aussi bien en français standard que dans le parler décrit. L'un marque l'aspect, l'autre la voix. Ils ne forment donc pas un système d'opposition à l'intérieur d'une seule et même catégorie verbale. Ils ont un fonctionnement parallèle et indépendant: à l'intérieur de la modalité de l'aspect, l'auxiliaire *avoir* des temps composés s'oppose à l'auxiliaire *zéro* des temps simples (et non à l'auxiliaire *être*); à l'intérieur de la modalité de la voix, l'auxiliaire *être* s'oppose à sa propre absence (et non à l'auxiliaire *avoir*), soit dans les formes verbales simples, soit dans les formes verbales composées avec *avoir*. C'est une grave erreur d'analyse que de mettre en opposition les auxiliaires *avoir* et *être*, comme s'ils étaient les éléments d'une même catégorie grammaticale. C'est là une illusion créée par la terminologie, qui utilise le mot *auxiliaire* pour les deux formes. Une autre cause d'erreur vient de l'emploi en distribution complémentaire de l'auxiliaire *être* et de l'auxiliaire *avoir* pour former le parfait des temps composés en français standard. Dans ce cas, le parler décrit contribue à clarifier la fonction des deux auxiliaires, par sa façon systématique de les utiliser, comme nous venons de le voir. En cela, il rejoint de nombreux autres parlers régionaux français, dont voici quelques attestations.

En France, ont été relevés dans l'usage populaire plusieurs exemples d'emploi de l'auxiliaire *avoir* avec les verbes intransitifs perfectifs, ainsi qu'avec les verbes pronominaux: *j'ai venu*, *j'ai tombé*, *je m'ai fait mal*, *j'ai sorti*, *j'ai monté*, *je m'ai acheté un costume* (Bauche 1946: 103); *il a parti sur le front le 3 août*, *il a resté entre les mains de l'ennemi*, *il n'a pas revenu à sa Cie depuis* (Frei 1929: 86); *je m'ai fait mal* (Frei 1929: 166). Guiraud parle d'un emploi

généralisé de l'auxiliaire *avoir* en français populaire pour former les temps composés de tous les verbes, ce qui permet, dit-il, de faire la distinction entre *il a mouru* et *il est mort*, ainsi que entre *il a revenu* et *il est revenu* (1965: 40-41). En outre, trois cartes de l'Atlas linguistique de France (ALF) de Gilliéron (1910) attestent ce même emploi de l'auxiliaire *avoir*: carte 1312 (... ) *est tombé*; carte 1519 (... ) *s'est couchée*; carte 1662 (...) *s'est pendu*. D'après ces cartes, l'usage de l'auxiliaire *avoir* est très peu répandu avec les verbes pronominaux (en quelques rares localités de Loire-Atlantique, de Mayenne et du pays de Vaud), alors qu'il est très répandu avec les verbes intransitifs perfectifs (voir carte ci-dessous).





Au Québec (d'après Seutin 1975: 286-289), *avoir* est parfois utilisé avec certains verbes intransitifs perfectifs, mais jamais avec les pronominaux.

L'emploi de l'auxiliaire *avoir* pour former les temps composés de tous les types de verbes sans exception est donc un fait de langue qui, loin de se limiter à l'acadien décrit, reçoit de nombreuses attestations en français populaire et régional. Cet emploi systématique de *avoir* comme auxiliaire de conjugaison contribue à réévaluer le rôle des formes *être* et *avoir* dans la langue française en général. Les grandes lignes de cette réévaluation, qui viennent d'être présentées, serviront de guide pour l'étude qui suit sur les modalités verbales de l'aspect et de la voix dans le parler décrit.

## DEUXIÈME PARTIE 2 DESCRIPTION DES MODALITÉS VERBALES DE L'ASPECT ET DE LA VOIX

### 2.1 L'ASPECT

D'après le *Dictionnaire de la linguistique* de Georges Mounin (1979), l'aspect ne compte pas parmi les catégories grammaticales de la langue française. Cette analyse est partagée par bien des grammairiens et linguistes, dont Mortéza Mahmoudian, qui considère qu'en français l'aspect est une simple interprétation 'en fonction du contexte et des modalités en présence' (1976: 282). Au contraire, Dubois voit une opposition d'aspect *inaccompli-accompli* dans les deux ensembles formels que sont les temps simples et les temps composés (1967: 176-180).

Pour Martinet, l'aspect constitue l'une des cinq modalités du verbe (1979: 128-131). Le monème *parfait*, qui est l'unique unité de la classe de l'aspect, est un syntagme formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* et du participe passé. La valeur originelle du parfait est celle de l'action accomplie, mais avec la disparition du prétérit en français parlé, le parfait en assume la valeur et devient ambigu. Pour rétablir cette distinction entre le prétérit et l'accompli, il s'est développé en français ce qu'on appelle le surcomposé. Cet usage est généralement admis en proposition subordonnée, où il devient gênant d'exprimer successivement par la même forme l'accompli et le prétérit.

Dans le parler décrit, comme nous venons de le voir, seul l'auxiliaire *avoir* sert à former le monème parfait, c'est-à-dire les temps composés. La morphologie de l'aspect est donc beaucoup plus simple qu'en français standard où il y a distribution complémentaire des auxiliaires *être* et *avoir* dans la formation des temps composés. Les écarts ont été relevés ci-dessus, dans l'étude des auxiliaires *être* et *avoir* (voir le tableau 2). Ces écarts sont considérables, vu la fréquence des deux types de verbes dont les monèmes parfaits sont construits différemment: 135 occurrences de 9 verbes intransitifs perfectifs conjugués avec *avoir* et 103 occurrences de 38 verbes pronominaux conjugués avec *avoir*, contrairement à la norme du français standard où ces verbes sont conjugués avec *être*.

Pour ce qui est du prétérit (passé simple) dont parle Martinet, cette forme n'est plus du tout utilisée dans le parler acadien décrit, bien qu'elle le soit encore dans d'autres régions acadiennes, par exemple en Nouvelle-Ecosse (Gesner 1979: 36 et Flikeid et Péronnet 1989: 238-239). A l'instar du français standard où le prétérit a aussi disparu de la langue parlée courante, le parler décrit a recours aux formes surcomposées dans le but de rétablir la distinction entre le prétérit et le parfait. Dans le corpus, le surcomposé apparaît généralement en proposition subordonnée (25 occurrences), quelques fois seulement en proposition principale (2 occurrences).

Exemples:

(7) temps surcomposé

en proposition principale:

- a. I ll'ariont eu tué . (Inf 2)  
 b. Ca s'arait eu su . (Inf 1)

en proposition subordonnée:

- c. Si on avait eu passé tout drouett, ç'arait pas arrivé. (Inf 3)  
 d. Quantt i a eu fini de jouer la première toune, i a repesé su la palette. (Inf 7)  
 e. Après qu'i avont eu travaillé un escousse, i a pensé, faut j'asseye ça. (Inf 1)

Ces emplois du surcomposé s'écartent peu du français standard. Dans le cas du surcomposé en proposition principale, le type d'exemple *j'ai eu fumé la cigarette*, relevé dans la moitié méridionale de la France, est utilisé pour marquer une habitude à laquelle on a mis fin. Les emplois dans le parler décrit du surcomposé en proposition subordonnée correspondent à ceux du français standard, notamment avec les conjonctions *si* et *quand* (Martinet 1979: 129).

Il est difficile d'étudier l'aspect verbal sans aborder la question des semi-auxiliaires (ou périphrases verbales) qui font traditionnellement partie du sujet. Martinet ne retient que *aller* et *venir de* qu'il qualifie d'auxiliaires et qui servent à former les temps prochain et récent lorsqu'ils sont suivis d'un infinitif (1979: 105). Dubois, pour sa part, classe les semi-auxiliaires parmi les modaux. Dans la règle de réécriture des auxiliaires, parfait et modaux sont deux constituants distincts. Font partie des modaux, *pouvoir*, *devoir*, *aller*, *venir de*, etc. (Dubois et Dubois-Charlier 1970: 93-94).

Dans le parler décrit, on rencontre plusieurs locutions verbales qui ont un fonctionnement apparenté à celui des semi-auxiliaires du français standard, mais qui s'en écartent soit par la forme soit par la structure. Souvent, ces locutions sont très productives. Les suivantes adoptent la même structure qu'en français standard: semi-auxiliaire + infinitif.

(8) *prendre à* (au sens de *commencer à*) + infinitif

- a. Le petit gars a pris à brailler. (Inf 2)  
 b. I prend à marcher. (Inf 3)

(9) *être pour* (au sens de *devoir*) + infinitif

- a. T'es pas pour mourir là, i dit. (Inf 6)  
 b. Alle était pour mourir. (Inf 1)

(10) *être supposé de* (au sens de *devoir*) + infinitif

- a. L'homme qui la délivre est supposé de la marier. (Inf 3)  
 b. On est supposé de se respecter. (Inf 7)

Les locutions verbales suivantes adoptent des structures différentes, mais sont sémantiquement proches de certains semi-auxiliaires du français standard.

(11) *venir que* + verbe conjugué (au sens de *finir par* + infinitif)

- a. Le jeune a venu qu' i l'aimait . (Inf 4)  
 b. I ont venu qu' i étiont huit ensemble. (Inf 1)

(12) *venir à* + substantif s'utilise en alternance avec *venir à* + infinitif:

- a. Quand que ç'a venu à souper, le vieux roi a parlé. (Inf 4)
- b. Quand que ç'a venu à un an et un jour, le chien a apparu. (Inf4)
- c. C'a venu à la fight. (Inf 4)

A part ces exemples, d'autres expressions lexicalisées de l'aspect, propres au parler décrit, pourraient sans doute être relevées. En revanche, dans le parler décrit comme en français standard, on n'identifie qu'un seul aspect verbal de type grammatical, le parfait, qui exprime l'accomplissement du procès et qui se manifeste de façon structurée dans le système d'opposition temps simples/temps composés. Il existe cependant un écart formel important, puisque dans le parler décrit seul l'auxiliaire *avoir* est utilisé pour former les temps composés (c'est-à-dire le parfait) de tous les types de verbes. Cet écart permet d'analyser autrement les auxiliaires *avoir* et *être*, notamment avec le point de vue de Martin, qui fait de *être* un inverseur de voix plutôt qu'une marque aspectuelle, ce qui fournit une explication satisfaisante pour la distribution des auxiliaires *avoir* et *être* dans le parler décrit.

## 2.2 LA VOIX

Selon Martinet (1979: 99 et 131), la voix est l'une des cinq modalités verbales du français. Cette classe grammaticale est composée de deux unités: le passif et le réfléchi (pronominal). Les deux monèmes sont difficiles à localiser formellement. Le réfléchi *se* se confond avec le simple pronom personnel de la 3e personne en fonction objet et dative. Et le monème passif *être* + *participe parfait* (participe passé) signifiant une réalisation en cours (voix passive traditionnelle) se confond avec *être* + *participe parfait* signifiant une situation acquise (le résultatif). Cette ambiguïté formelle contribue à entretenir la controverse qui existe depuis toujours sur le véritable statut de la voix en français. Pour ce qui est de la voix passive, Dubois, pour sa part, préfère parler de transformation syntaxique (1967: 127) plutôt que de catégorie grammaticale. Martin, quant à lui (comme nous l'avons vu en détail ci-dessus, dans la section 1, *Les auxiliaires avoir et être*), présente *avoir* comme l'auxiliaire de l'activité et *être* comme celui de la passivité. *Être* agit comme inverseur de voix et constitue l'élément marqué du rapport passif/actif. Le monème de la passivité ainsi redéfini ne se limite pas au sens restreint de voix passive traditionnelle, mais comprend aussi l'expression de la passivité par les groupes de verbes intransitifs perfectifs et les verbes pronominaux. Dans le cas de ces deux groupes de verbes, l'activité et la passivité s'entremêlent de façon quasi-inextricable et se rencontrent dans une voix intermédiaire appelée moyenne.

C'est autour de cette ligne de démarcation passivité/activité que le parler décrit s'écarte du français standard, par le biais des auxiliaires *avoir* et *être* (voir les tableaux 1A et 1B ci-dessus). En français standard, l'auxiliaire *être* est ambivalent. Il y occupe deux fonctions tout à fait différentes. Ces deux fonctions de *être* sont bien analysées par Denise François dans son étude sur le français parlé d'Argenteuil (1974, 1: 461-463): 1) la fonction d'auxiliaire verbal (auxiliaire de conjugaison), en complémentarité avec l'auxiliaire *avoir*, pour former avec le participe passé le temps composé de deux types de verbes, les intransitifs perfectifs et les pronominaux; 2) la fonction d'auxiliaire prédicatif (copule), qui est une forme verbale indépendante comme l'illustre le paradigme *il est beau, il est là, il est parti*, et qui sert à marquer le passif lorsqu'il est accompagné d'un participe passé. Dans le parler décrit, cette ambivalence n'existe pas. La forme *être* n'a qu'une fonction, celle d'auxiliaire prédicatif, et de marque du passif.

La marque formelle du passif est la même en français standard et dans le parler décrit: *être + participe passé*. La préposition *par* ne fait pas partie du monème passif pour deux raisons: d'abord, il peut y avoir omission de la structure *par + agent* qui n'est pas indispensable, même dans les constructions passives de type traditionnel (avec inversion du sujet), par exemple dans *il est poursuivi*; deuxièmement, dans le cas du passif d'état exprimé par les verbes intransitifs perfectifs, la construction *par + agent* n'existe pas. Exemples du passif d'état dans le corpus:

(13) au présent passif

- |    |   |         |
|----|---|---------|
| a. | <i>S'il est parti, peut-être qu'il est des mille d'icitt.</i> | (Inf 3) |
| b. | <i>Moi qui croyais qu'elle était morte .</i>                  | (Inf 4) |
| c. | <i>Quand que tu t'en aparcevras, ça sera passé .</i>          | (Inf 1) |

(14) aux temps composés:

- |    |  |         |
|----|--|---------|
| a. | <i>Y avait eu un mois qu'i avait été parti .</i>               | (Inf 3) |
| b. | <i>Aussitôt qu'i a été mort, le pommier a cheché (=séché).</i> | (Inf 6) |

Pour ce qui est des marques formelles, les exemples cités sont conformes au français standard. Il y a cependant écart, aux temps composés, dans le système d'opposition actif/passif de ce type de verbes: en français standard, il n'y a pas d'opposition formelle, puisque l'auxiliaire *être* est utilisé aussi bien pour les temps composés actifs (exemple *il est sorti*) que pour les formes passives (exemple *il est sorti*), alors que dans le parler décrit, le système d'opposition passif/actif s'étend à ce type de verbe, puisque l'auxiliaire *avoir* est utilisé pour former les temps composés actifs (exemple *il a sorti*). Cependant, il n'existe aucune différence entre le parler décrit et le français standard dans le système d'opposition passif/actif pour la série des verbes transitifs: aux temps simples, le signifiant passif *être + participe passé* s'oppose au signifiant zéro de la voix active, par exemple *il est mangé / il mange*; aux temps composés, le signifiant passif *avoir été + participe passé* s'oppose au signifiant actif *avoir + participe passé*, par exemple *il a été mangé / il a mangé*.

## CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons non seulement décrit le fonctionnement des auxiliaires *avoir* et *être* dans le parler décrit, mais nous avons surtout essayé de mieux comprendre le rôle que jouent ces deux formes dans la langue française en général, comme marques des catégories verbales de la voix et de l'aspect. Parmi les divers modèles théoriques étudiés, c'est celui de Robert Martin qui a été jugé le plus apte à expliquer le système de fonctionnement des auxiliaires *avoir* et *être* à la fois en français standard et dans le parler acadien décrit. L'avantage de ce modèle sur les autres examinés provient d'une vision plus globale du rôle que jouent les formes *avoir* et *être*, à savoir l'expression de la passivité au sens large (le passif d'action et le passif d'état) pour ce qui est de *être*, et l'expression du parfait, c'est-à-dire de l'action accomplie, pour ce qui est de *avoir*.

Cette analyse nous permet de conclure que l'écart qui existe dans l'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* en français standard et dans le parler décrit n'est pas uniquement formel, mais grammatical. Le fonctionnement particulier de ces deux formes verbales dans le parler régional acadien décrit rejoint un usage qui est encore répandu aujourd'hui en français populaire et régional et qui a longtemps marqué le système grammatical de la langue française. A travers cet usage qui fait apparaître une distribution plus systématique des auxiliaires *avoir* et *être*, on est amené à proposer une nouvelle analyse de ces formes en français standard, où malheureusement certaines contraintes normatives viennent brouiller le système. Enfin, le fonctionnement des modalités verbales de l'aspect et de la voix se trouve indirectement expliqué

par cette analyse des auxiliaires *avoir* et *être*, qui sont les marques formelles principales de ces deux modalités.

#### BIBLIOGRAPHIE

Bauche, Henri. 1946. *Le langage populaire*. Paris: Payot

Dubois, Jean. 1967. *Grammaire structurale du français: le verbe*. Paris: Librairie Larousse.

Dubois, Jean et Françoise Dubois-Charlier. 1970. *Éléments de linguistique française: syntaxe*. Paris: Librairie Larousse.

Flikeid, Karin et Louise Péronnet. 1989. N'est-ce pas vrai qu'il faut dire *j'avons été*? Divergences régionales en acadien. *Le français moderne* 3/4: 219-242.

François, Denise. 1974. *Français parlé* (2 tomes). Paris: SELAF.

Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Paris: Librairie Paul Geuthner; Genève: Librairie Kundig; Leipzig: Otto Harrassowitz.

Gesner, Edward. 1985. *Description de la morphologie verbale du parler acadien de Pubnico (Nouvelle-Ecosse) et comparaison avec le français standard*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Gesner, Edward. 1979. *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse (Canada)*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Gesner, Edward. 1978. L'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* dans le parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse. Dans George Patterson (ed.), *Actes de la deuxième réunion annuelle de l'association de linguistique des provinces atlantiques*, 16-22.

Gilliéron, Jules et Édmond Édmont. 1902-1910. *Atlas linguistique de la France (ALF)* (35 fascicules, X vol.) Paris: Editeur Honoré Champion. Réimpression en Italie, Bologna: Forni Editore.

Guiraud, Pierre. 1969. *Le français populaire*. (Que sais-je? no 1172) Paris: Presses universitaires de France.

Mahmoudian, Mortéza. 1979. *Pour enseigner le français: présentation fonctionnelle de la langue*. Paris: Presses universitaires de France.

Martin, Robert. 1971. *Temps et aspect*. Paris: Klincksieck.

Martinet, André. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: (CREDIF) Didier.

Péronnet, Louise. 1990. Système des conjugaisons verbales dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'association de linguistique des provinces atlantiques* 12: 81-115.

Péronnet, Louise. 1989. *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick*. New York / Bern / Frankfurt / Paris: Peter Lang.

- Ryan, Robert. 1982. *Analyse morphologique du groupe verbal du parler franco-acadien de la région de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse (Canada)*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Sankoff, Gillian et Pierrette Thibault. 1977. L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* dans le français parlé à Montréal. *Langue française* 34: 81-108.
- Seutin, Emile. 1975. *Description grammaticale du parler de l'Ile-aux-Coudres*. Montréal: PUM.